agenzia fides
Organo di informazione delle Pontificie Opere Missionarie
http://www.fides.org
Fondata nel 1927

AFRIQUE/ETHIOPIE - Taux de mortalité maternelle exceptionnel dans le pays

Addis Abeba (Agence Fides) – Chaque année, 25.000 femmes meurent en couches suite à des complications et 5.000 autres subissent des handicaps à long terme dus à la grossesse et à des complications durant l'accouchement. C'est ce qui émerge des estimations faites par le Fonds des Nations unies pour la population. Selon une étude menée en 2010, l'Ethiopie est l'un des cinq pays du monde qui totalisent à eux seuls 50% de la mortalité maternelle totale. Le pays dispose en effet d'un système sanitaire très précaire et le manque de moyens techniques adaptés comporte pour les femmes enceintes des complications qui pourraient être prévenus au cours et après l'accouchement. En 2011, 676 morts maternelles pour 100.000 enfants nés vivants ont été enregistrées contre 673 en 2005. Les études démontrent que les cinq causes principales de ce phénomène en Ethiopie sont : les avortements spontanés, la rupture de l'utérus, la septicité puerpérale, les hémorragies post-partum, la prééclampsie et l'éclampsie. Afin de chercher à les limiter, le gouvernement a mis à disposition des cartes permettant de vérifier, auprès de 30.000 opérateurs sanitaires qualifiés l'efficacité du système sanitaire pour les enfants et leurs mères. Toutefois, jusqu'à présent, selon l'Ethiopia Demographic and Health Survey (EDHS), seul 1% des femmes accouchent avec l'assistance d'un médecin qualifié parce que chacun d'eux doit suivre environ 2.500 personnes. De plus 83% des 87 millions d'habitants du pays vivent dans les zones rurales et alors que dans les zones urbaines 45% des naissances font l'objet d'une assistance de la part de personnel qualifié, le taux est de 3% dans les zones rurales. De l'étude menée en 2009 par l'Université d'Addis Abeba dans la région rurale du Tigray, il ressort que 80% de l'ensemble des morts maternelles interviennent au domicile et que la moitié est due au retard dans le transport en direction des structures sanitaires. (AP) (Agence Fides 01/02/2013)

I contenuti del sito sono pubblicati sotto Licenza Creative Common - http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/deed.it